

Payer en ligne sa redevance d'Assainissement Non Collectif

[Pour payer sa redevance en ligne :](#)

<http://www.tipi.budget.gouv.fr/>

Erratum : Veuillez noter dans la référence dette 2020 - SP - 00 - n° de facture (et non 2019 comme noté dans le mode d'emploi du courrier que vous avez reçu).

MODE D'EMPLOI POUR LE PAIEMENT EN LIGNE

La Communauté de Communes du Pays de l'Arbresle vous propose de payer votre redevance d'Assainissement Non Collectif par carte bancaire :

1/ Connectez-vous sur le site www.paysdelarbresle.fr à la rubrique « AGIR - assainissement non collectif ».

Munissez-vous de votre facture et cliquez sur « **paiement en ligne** ». Facile d'utilisation, sécurisé et accessible 7J/7 - 24H/24, le paiement s'effectue via le site internet du Ministère du Budget.

2/ Vous allez être maintenant dirigé sur la plateforme www.tipi.budget.gouv.fr/

Cliquez sur « **accéder au paiement** » et renseignez ensuite vos informations sur la plateforme jusqu'au paiement.

€ TELEPAIEMENT

> Saisie de l'identifiant collectivité

IMPORTANT !
Saisir l'identifiant collectivité précisé sur votre avis des sommes à payer.

IDENTIFIANT COLLECTIVITE

Veuillez renseigner l'identifiant collectivité :

Identifiant collectivité : * 000489 **Saisissez ici l'identifiant collectivité : 000489**

Confirmé Annuler

€ TELEPAIEMENT

> Saisie de la référence de la dette

IMPORTANT !
Saisir la référence telle qu'elle apparaît sur votre avis des sommes à payer en respectant son format.

REFERENCE DETTE

Veuillez renseigner la référence de la dette :

Identifiant collectivité : 000489

Référence : * 2020 - SP - 00 - **Je reporte mon numéro de facture ici**

Confirmé Annuler

Exemple de facture :

N° titre : 170

Numéro de facture : 1

Référence du dossier :

Adresse de l'installation

Désignation des Prestations	Montant
REDEVANCE SPANC 2020	40,00 €

Montant à régler à la trésorerie de l'Arbresle avant le : 31/12/2020

Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle
04 74 01 68 90 / ccpa@paysdelarbresle.fr / www.paysdelarbresle.fr



